Compensation semestre

Par **soygold_**, le **23/05/2018** à **14:49**

Bonjour,

Alors voila, je suis en première année de droit, et malheureusement je n'ai pas réussi à validé mon premier semestre où j'ai eu 9,1 de moyenne. J'avoue que ce premier semestre a été difficile, parce que j'avais envie de me réorienter et du coup je ?etais pas motivée, et je m'en suis ramener aux partiel en connaissant parfois soit à peine la moitié du cours, voire pas du tout.
Pensez-vous que c'est rattrapable pour pouvoir passer en L2 sans aller aux rattrapages ? Ce second semestre, j'ai trouvé de la motivation, et me suis mis vraiment à travailler. Dans mes matiere à TD, mes deux moyennes tournent respectivement , de façon approximative, autour de 16 et 13 (sans les notes de participation qui devraient être plutôt bonnes selon moi).

Merci d'avances pour vos réponses

Par **soygold_**, le **23/05/2018** à **20:45**

(Je suis désolée pour les fautes d'étourderie qui risqueront de vous piquer les yeux autant qu'à moi)

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/05/2018** à **08:01**

Bonjour

Si votre faculté applique la principe de compensation des semestres, il vous suffit de valider le second semestre avec 10.9 pour valider votre année à 10.
Au vu des résultats que vous nous rapporter et si vous avez bien travaillé vos cours pour les partiels de ce second semestre, cela est largement faisable. Je pense même que vous pouvez valider votre année en ayant plus de 10 sur 20 de moyenne.

Je vous souhaite bon courage pour la suite.

Par **soygold_**, le **24/05/2018** à **10:32**

Merci pour votre réponse. En effet, j’ai essayé de travailler au mieux ces partiels. Bon y’a toujours une ou deux matières où ça ne se passent pas vraiment comme on le voudrai. Mais dans l’ensemble j’ai bon espoir d’avoir globalement réussi les matières

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/05/2018** à **11:37**

Je croise les doigts pour vous.

Tenez nous au courant.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés